



JEUNE BARREAU DE QUÉBEC

Québec, le 7 avril 2020

AVIS DE REPORT
Assemblée annuelle du Jeune Barreau de Québec
29 avril 2020 à 17h00

Dans le contexte actuel de pandémie de la COVID-19 le Jeune Barreau de Québec a tenu une séance du conseil d'administration par voie de conférence téléphonique le 2 avril 2020. Lors de cette séance, il a été convenu par résolution de reporter à une date indéterminée la tenue de l'assemblée annuelle du Jeune Barreau de Québec.

Dans ces circonstances, nous vous tiendrons informés dès que la situation permettra de convenir d'une nouvelle date d'assemblée annuelle du Jeune Barreau de Québec.

Pour toute question, nous vous invitons à communiquer avec madame Émilie Carrier, directrice générale du Jeune Barreau de Québec, à l'adresse courriel suivante : jbq@jeunebarreaudequebec.ca.

Québec, ce 7 avril 2020,

(S) ME CAMILLE GUAY-BILODEAU
Secrétaire